

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 novembre 2020

CARTE VITALE BIOMÉTRIQUE - (N° 2425)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N° 13

présenté par
Mme Ménard

ARTICLE PREMIER

À la première phrase de l'alinéa 1, substituer au mot :

« douze »

le mot :

« vingt-quatre »

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'objectif de cette proposition de loi est d'apporter une réponse concrète à la question de la fraude sociale. L'amendement proposé vise à allonger dans la durée l'expérimentation proposée.